Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ASSOCIATION DES COPROPRIÉTAIRES DE LA RÉSIDENCE [NOM]
[adresse de l'immeuble] — BCE [numéro]

Envoi par [recommandé / courriel pour les copropriétaires qui l'ont accepté], le [date d'envoi : au moins 15 jours avant l'AG]

Madame, Monsieur,

En ma qualité de syndic, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le [jour, date] à [heure], à [lieu précis, accessible] (ou : par visioconférence via [lien], conformément au règlement d'ordre intérieur).

Consultation des documents : les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont joints à la présente [ou : sont consultables sur la plateforme [adresse] / au bureau du syndic, [adresse], du [date] au [date], de [heure] à [heure], sur simple demande au [téléphone/courriel]].

ORDRE DU JOUR

1. Vérification des présences, des procurations et du quorum.
2. Désignation du président et du secrétaire de séance (majorité absolue).
3. Rapport du syndic sur l'exercice écoulé (information).
4. Rapport du conseil de copropriété (information).
5. Rapport du commissaire aux comptes (information ; rapport joint).
6. Approbation des comptes de l'exercice [année] (majorité absolue ; comptes joints).
7. Décharge au syndic (majorité absolue ; vote distinct).
8. Décharge au commissaire aux comptes et au conseil (majorité absolue ; votes distincts).
9. Rapport d'évaluation des contrats de fournitures régulières (information ; rapport joint).
10. Budget prévisionnel des dépenses courantes [année] (majorité absolue ; budget joint).
11. Budget prévisionnel des frais extraordinaires et contribution au fonds de réserve (majorité absolue ; dispense éventuelle : 4/5).
12. Travaux : [description précise] — choix de l'offre parmi les devis joints et financement (2/3).
13. Sécurité : état des contrôles obligatoires et suites à donner (information / majorité absolue).
14. Points demandés par des copropriétaires : [intitulé exact, demandeur].
15. Élection du commissaire aux comptes (majorité absolue).
16. Élection ou renouvellement des membres du conseil de copropriété (majorité absolue).
17. Mandat du syndic : [renouvellement / désignation] (majorité absolue).

Pour chaque point soumis au vote, le texte de la proposition de résolution figure en annexe.

Si vous ne pouvez être présent(e), vous pouvez vous faire représenter au moyen de la procuration jointe (un mandataire ne peut détenir plus de trois procurations, sauf si le total de ses voix et de celles de ses mandants n'excède pas 10 % des voix de la copropriété ; le syndic ne peut pas être mandataire).

À défaut de quorum, une seconde assemblée sera convoquée au moins quinze jours plus tard ; elle délibérera quel que soit le nombre de présents.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Nom du syndic, n° IPI, coordonnées]

Annexes : procuration ; comptes et décomptes ; rapport du commissaire ; budgets ; devis ; rapport d'évaluation des contrats ; propositions de résolutions.